



# RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027

La rentrée scolaire est fixée comme suit :

---

## ÉTUDIANT(E)S INTERNES

---

Les étudiant(e)s internes se présenteront à l'internat :

**Lundi 31 août 2026 :**

**De 14h à 16h** pour les étudiant(e)s de 1<sup>ère</sup> année

**De 16h à 17h** pour les étudiant(e)s de 2<sup>ème</sup> année

- ✓ En cas d'empêchement ou de désistement, prévenir immédiatement le lycée au 03.83.17.39.40 (Demander Mme FIZELERT, CPE des Classes Préparatoires, [catherine.fizelert@ac-nancy-metz.fr](mailto:catherine.fizelert@ac-nancy-metz.fr))
- ✓ Les voitures sont autorisées à entrer exceptionnellement ce jour-là dans la cour Chanzy (entrée rue Chanzy) ; départ obligatoire avant 18h15. **La clef de la chambre est remise le jour de la rentrée des internes contre une caution de 30€ et un Relevé d'Identité Bancaire (remboursement en fin d'année scolaire).**
- ✓ Le dîner, obligatoire, est servi à 18h15. Une réunion générale obligatoire de tous les internes aura lieu à la rentrée.

---

## ÉTUDIANT(E)S EXTERNES, DEMI- PENSIONNAIRES, INTERNES ET INTERNES-EXTERNÉS

---

Pour tous les étudiant(e)s des classes préparatoires, présence obligatoire au lycée :

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026**

**à 08h05**

Les listes des classes seront affichées dans la cour avec le numéro de la salle où les étudiant(e)s devront se rendre. Les cours débuteront à 08h15.

Le proviseur

